

BOURSES NATIONALES 2020/2021



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Pour commencer la constitution des dossiers par nos services, nous vous invitons à consulter le barème des plafonds de ressources applicables pour l'attribution des bourses et aides 2020/2021 (cette page et la suivante). Le plafond des ressources est basé sur la ligne 25 de votre avis d'imposition : Revenu Fiscal de Référence.

Si vous êtes éligibles, nous vous demandons de nous retourner le talon-réponse complété (page suivante) au Professeur Principal afin de solliciter un dossier.

Les familles pouvant bénéficier de :

• **la Bourse nationale** : après avoir rempli et déposé le talon-réponse page suivante, un dossier sera transmis à votre enfant. Merci de bien vouloir retourner le dossier complété pour le **lundi 7 septembre 2020**. Merci de vérifier votre éligibilité avec le simulateur en ligne : www.education.gouv.fr/aides-financieres-college

• **L'aide à la demi-pension** : aucun dossier n'est à compléter, seul votre avis d'imposition et divers documents sur la situation de famille sont à fournir.

Les dossiers sont à rendre au plus tard au secrétariat pour le **lundi 14 septembre 2020 (DERNIER DELAI)**. Nous avons besoin de délais pour instruire tous les dossiers. Pour toutes questions n'hésitez pas à adresser un courriel à Madame MOUFLIN à l'adresse : compta@ndlb.eu.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter les dates indiquées car tout dossier incomplet, et/ou hors délai, est systématiquement rejeté par les administrations concernées et l'établissement ne peut être tenu responsable.

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

1) les ressources de la famille : appréciées selon le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019 du ménage du demandeur.
2) les enfants à charge : c'est le nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Le barème ci-contre vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant.

Pour l'année scolaire 2020-2021, le montant annuel de la bourse est de 105 € pour l'échelon 1, 294 € pour l'échelon 2, et 459 € pour l'échelon 3. Ce montant est versé en trois fois (à chaque trimestre).

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 609	8 437	2 977
2	19 210	10 385	3 664
3	22 812	12 332	4 351
4	26 414	14 280	5 038
5	30 017	16 227	5 725
6	33 619	18 173	6 412
7	37 220	20 121	7 099
8 ou plus	40 822	22 068	7 786
Montant annuel de la bourse	105 €	294 €	459 €

AIDE A LA DEMI-PENSION DU CONSEIL GENERAL 2020/2021

Le Conseil Général accorde aux familles les plus modestes une aide à la restauration scolaire en prenant en charge une partie du prix du repas.

Pour le NORD

Vous êtes domiciliés dans le département du Nord et votre enfant est scolarisé dans un collège ou un lycée professionnel en Prépa-Pro (même hors département du Nord).

En fonction des ressources indiquées sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, vous pouvez prétendre à :

l'aide à la demi-pension
dont les montants par repas s'élèvent à :

1,87 €

1,44 €

0,89 €

En cas de diminution avérée des ressources, votre demande pourra être réexaminée à partir de justificatif.

Nombre d'enfants à charge	PLAFONDS DE RESSOURCES (revenu fiscal de référence) POUR UNE AIDE À :		
	1,87 €	1,44 €	0,89 €
1	14 628 €	18 003 €	21 379 €
2	16 312 €	20 067 €	24 531 €
3	17 996 €	22 131 €	27 683 €
4	19 680 €	24 195 €	30 835 €
5	21 364 €	26 259 €	33 987 €
6	23 048 €	28 323 €	37 139 €
7	24 732 €	30 387 €	40 291 €
8	26 416 €	32 451 €	43 443 €
9	28 100 €	34 515 €	46 595 €
10	29 784 €	36 579 €	49 747 €
Par enfant supplémentaire	1 684 €	2 064 €	3 152 €

Le collège se tient à votre disposition pour vous communiquer les pièces justificatives à joindre.



Pour le PAS-DE-CALAIS

Le montant dépend du taux de bourse nationale (échelon) attribué à votre enfant (cf plus haut).

TAUX	Montant de l'aide par repas
Taux 1	1,16 €
Taux 2	1,12 €
Taux 3	1,54 €

